

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL943

présenté par
M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter la sixième phrase de l'alinéa 251 par les mots :

« , afin d'encourager et de favoriser leur titularisation dans le corps des surveillants pénitentiaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à insister sur l'importance d'encourager les surveillants adjoints à intégrer ensuite les cadres de l'administration pénitentiaire.